

La Mine d'antimoine de Mérinchal (Creuse)

Historique

Pierre-Christian GUIOLLARD

Publié dans *Le Règne Minéral* n°155, octobre 2020

Un peu de géographie

Mérinchal est un village d'environ 700 habitants, situé au sud-est du département de la Creuse. L'étymologie est controversée (Villoutreix, 2002), le suffixe –chalm, assez répandu dans la région, désigne des landes et friches. Il est très facile de situer Mérinchal sur une carte de France : c'est tout près de ce village que se situe la source du Cher. Les traces d'habitation remontent à la préhistoire, puisqu'on y a trouvé un dolmen, des haches. Des vestiges romains et gallo-romains (murs, voies romaines) ont également été décrits. Enfin, au cœur du village se trouve le château de la Mothe, construit dès le 12^{ème} siècle, mais remanié depuis.

L'antimoine, un métal stratégique

L'antimoine appartient à la famille des métaux d'alliage, au même titre que le manganèse, le tungstène, le molybdène et quelques autres. En ce début du XX^e siècle, outre les usages traditionnels connus de longue date pour la fabrication des caractères d'imprimerie, la pharmacie, les ustensiles ménagers et la verrerie, l'antimoine métal connaîtra des débouchés nouveaux, nécessitant la production de tonnages considérables, dans la fabrication des alliages antifriction indispensables au fonctionnement des machines tournantes, des boggies des wagons et des machines à vapeur, il est aussi utilisé pour la fabrication des plaques d'accumulateurs électriques (batteries) et dans l'armement (fabrication des obus « schrapnels »). L'oxyde d'antimoine quant à lui entre dans la composition du caoutchouc destiné aux pneumatiques. Sans rentrer dans le détail on comprendra l'extrême sensibilité du marché de l'antimoine aux crises économiques, aux révolutions industrielles, au développement des machines à vapeur, au développement de l'automobile et aux conflits armés (guerre russo-japonaise en 1906 et première guerre mondiale en particulier).

Au cours des premières décennies du XX^e siècle, qui correspondent à la « Belle époque de l'antimoine français », la France compte parmi les principaux producteurs mondiaux d'antimoine, elle occupa la première place entre 1899 et 1913, notamment grâce à la production du gisement de la Lucette près de Laval en Mayenne (50 % de la production nationale), d'une multitude de gisements auvergnats de la région de Brioude/Massiac (31 %) et du gisement de Rochetréjoux en Vendée (11 %). Les 8 % de la production nationale restante étant répartis entre une quinzaine de petits gisements caractérisés par une production très irrégulière et par un faible tonnage, inférieur ou égal à 1000 tonnes de métal. Ces petits gisements furent généralement exploités par des entrepreneurs individuels ou de petites sociétés industrielles aux moyens limités qui subissaient de plein fouet les fluctuations brutales et de grande amplitude des cours du métal.

La mine de Mérinchal n'a pas échappé à cette règle, ce qui lui valut une histoire mouvementée qui peut être divisée en six périodes d'activité étroitement liées au contexte politico-économique du moment :

- 1899 – 1900 : découverte et travaux de recherche,
- 1901 – 1904 : travaux des premiers concessionnaires Fuzelier et Lapeyre,
- 1907 – 1912 : reprise par la Société anonyme des mines de Mérinchal,
- 1912 – 1914 : reprise des travaux par la Compagnie minière et métallurgique d'Auzon,
- 1915 – 1919 : travaux pour les besoins de la Défense nationale,
- 1926 – 1932 : dernières recherches et arrêt définitif.
- 1964 - 1967 : prospection géochimique et échantillonnage des haldes menées par le BRGM sans succès.

1 - 1899 – 1900 : Découverte et travaux de recherche avant l'institution de la concession

Nous disposons de peu d'informations sur cette période de recherches, celles-ci ayant eu lieu sur une très courte durée et par accords conclus à l'amiable entre les propriétaires et les explorateurs. Toutefois, un rapport manuscrit, conservé aux archives départementales de la Haute-Vienne, rédigé en juillet 1900 par l'Ingénieur des mines Durand de Grossouvre fait un point précis et détaillé sur cette période déterminante pour l'octroi de la concession.



Blocs de stibine récoltés sur les haldes du puits de Lapeyrouse.
© P.C. Guiollard

En 1901, date d'institution de la concession, la présence de l'antimoine dans la région de Mérinchal n'était pas connue depuis longtemps, ce fut seulement en 1898, que M. Boyer, géomètre à Mérinchal, releva en divers points de la commune la présence de minerais d'antimoine. Dès lors, il eut l'idée de lancer une campagne de prospection afin de mettre en évidence et d'exploiter les filons à l'origine de ces pierres volantes dispersées dans les champs. Il se mit alors à la recherche de partenaires acceptant de s'associer avec lui dans ses travaux de recherche.

A cette même époque, messieurs Victor Lapeyre et Frédéric Fuzelier effectuaient des recherches de houille non loin de là, à Evaux-les-Bains et à Lussat ainsi qu'à Reterre sur un indice d'antimoine. Monsieur Boyer ayant eu connaissance des ces recherches se mit en relation avec les représentants de messieurs Fuzelier et Lapeyre, messieurs Alzart et Lauranson.

Très vite, les prospecteurs trouvèrent une entente pour entreprendre des travaux dès le mois de janvier 1899 sur les indices suivants reconnus par M. Boyer :

- Source du Cher, situé à proximité de la source de ce cours d'eau. Une tranchée de quatre mètres de long sur 2,50 mètres de profondeur, reconnut un filon de stibine massive de 0,80 m de puissance environ encaissé dans le granite. Des travaux ultérieurs montreront une dispersion rapide de la minéralisation. À 850 mètres au Nord de ces travaux, à Bessegude, des traces de minerai ont été également trouvées.
- Baudeix, situé à 400 mètres à l'Est de la fouille du Cher, une tranchée triangulaire recoupa un filon de stibine massive ramifié de 0,50 mètre de puissance encaissé dans les microgranulites.
- Chassaing, situé à 500 mètres à l'Ouest des indices de Bessegude, deux tranchées de quatre mètres de long sur un à deux mètres de profondeur mirent à jour un filon de stibine de 0,80 mètre de puissance encaissé dans les microgranulites.

D'autres fouilles similaires effectuées au Sud de la commune à Lapeyrouse et au Jobert semblèrent démontrer l'existence de quatre filons antimonieux désignés d'après les localités où se trouvent les travaux :

- Jobert – Lapeyrouse, 1^{er} filon à l'Est, longueur entre les fouilles extrêmes : 3 km.
- Cherbaudy – Cher – Bessegude, à 850 mètres à l'Ouest des précédents, 5500 mètres entre les fouilles extrêmes.
- Le Chez – le Baudeix : 3^e filon à 350 mètres du second, distance entre les fouilles extrêmes : 7 km.
- Chassaing, 4^e filon à 500 mètres du troisième, une seule fouille.

Les principaux secteurs minéralisés ayant été repérés, dès le mois de février 1899 commencèrent des travaux plus importants :

- Travaux du Jobert (travaux autorisés par une délibération du conseil municipal en date du 12 février 1899). Une première tranchée de quatre mètres de long sur trois mètres de large et trois mètres de profondeur tracée dans la granulite, reconnut une masse importante de minerai. Ensuite, un travers-banc de 28,50 mètres de long percé à flanc de coteau recoupa le gisement à 7 mètres de profondeur. Les blocs de stibine étaient disséminés dans la granulite. Ils se présentaient parfois en masses de plusieurs centaines de kilos, ils étaient constitués par un mélange de quartz et de stibine dans la proportion d'environ 15 à 20 % de stibine. Quelquefois l'antimoine sulfuré se présentait en masses d'épaisseur variable sans continuité.

Les travaux furent arrêtés au Jobert au mois de mai 1899 en raison du relatif insuccès de ces recherches mais aussi de la proximité d'une maison d'habitation.

- Travaux de Lapeyrouse

Au mois de mai 1899, les travaux du Jobert furent reportés sur le secteur de Lapeyrouse où les travaux de recherche mirent à jour une masse de minerai massif dont l'épaisseur atteignait 1,20 mètre, se ramifiant puis disparaissant à la profondeur de 3,50 mètres. Le beau résultat obtenu par cette tranchée décida les explorateurs à entreprendre des travaux plus importants. La tranchée étant située au sommet d'un mamelon d'une quinzaine de mètres de haut, il

était possible de recouper le gisement par un travers-banc attaqué à 30 mètres au Sud de la tranchée. Par la suite, un puits fut foncé pour relier le travers-banc au jour.

Pendant ce temps, les galeries étaient tracées pour reconnaître le filon. Simultanément, quatre autres tranchées creusées reconnurent de façon plus précise le filon de Lapeyrouse. Ces tranchées démontraient que l'orientation Nord 33° Est du filon correspondait exactement au prolongement et à la direction du filon du Jobert constituant une structure minéralisée de 2600 mètres de long (les travaux du Jobert se trouvaient à 1800 mètres des travaux de Lapeyrouse). Les travaux souterrains occupaient en permanence 20 à 25 ouvriers.

Le travers-banc de 127 mètres de long, orienté Ouest-Est recoupa le gisement à la profondeur de 14,70 mètres. A partir de son entrée, la galerie traversa le granit à mica noir plus ou moins décomposé, à 97 mètres le travers-banc rencontra un filon d'argile noire d'environ un mètre d'épaisseur. Ce filon argileux marquait le passage du granite à la granulite, à 7 mètres de ce filon, le travers-banc recoupa une première série de veines de quartz contenant de l'antimoine sulfuré. Une petite galerie suivait ces veines quartzieuses sur 3,50 mètres en direction Nord et 10, 50 mètres vers le Sud. La veine antimonieuse s'infléchissait vers l'Est avant de disparaître vers l'extrémité Sud. A 15 mètres, la galerie rencontra un banc de roche quartzieuse très dure de 1,50 mètre d'épaisseur environ, incliné de 67° vers l'Est. Au-delà on a retrouvé la granulite très décomposée dans laquelle se trouvaient des veines importantes de quartz et d'antimoine sulfuré, c'est-à-dire le filon antimonieux tel qu'il fut reconnu à la surface.

Une galerie d'allongement (galerie du niveau 15 mètres) a suivi le filon de part et d'autre du travers-banc. Du côté Sud il y avait une seule veine d'antimoine sulfuré formant chapelet et présentant des épaisseurs maxima de 0,20 mètre. Du côté Nord, il y avait deux veines parallèles à 0,80 mètre l'une de l'autre présentant des renflements de minerai massif allant jusqu'à 0,50 mètres.

Cette galerie n'a d'abord été poussée que sur 24 mètres, largeur du terrain acquis par les explorateurs qui n'ont put obtenir à l'amiable le droit de continuer les recherches sous les propriétés voisines. Cela motiva le 24 novembre 1899 une demande de permis de recherche qui fut accordé par décret du 2 avril 1900.

En attendant et pour ne pas interrompre les travaux, on entreprit d'explorer le gîte en profondeur et de créer un deuxième étage à 30 mètres, à cet effet, un puits fut foncé à partir de la surface. Au niveau de 30 mètres, un travers-banc en arc de cercle partant de la face Sud allait recouper le filon à 16 mètres du puits. Une descendrière amorcée au niveau 15 et rejoignait le niveau inférieur. Les résultats donnés par la descendrière et la galerie du niveau 30 furent décevants, la partie minéralisée semblant disparaître en profondeur.

Aussitôt le permis de recherche accordé, les explorateurs poursuivirent activement le prolongement de la galerie Nord, niveau 15, de façon à atteindre en profondeur la partie riche du filon reconnue par la tranchée n°1. Le remplissage du filon se composait de granulite décomposée, dans laquelle on rencontra, en partant du travers-banc, deux belles veines d'antimoine sulfuré de 0,40 mètre d'épaisseur, à 10 mètres du travers-banc ces deux veines se réduisaient ensuite à une fissure mince qui finit par disparaître. Ensuite à 15 mètres, on retrouva sur six mètres une lentille de minerai à la sole de la galerie. La galerie se poursuivit sur 26 mètres sans recouper de minerai. A cette distance, les travaux rencontraient, éparses au milieu de la granulite décomposée, des boules de minerai ayant cinq à 10 mètres de diamètre. En avançant dans la galerie, les boules devenaient de plus en plus fréquentes puis on rencontra deux belles veines d'antimoine sulfuré espacées de 0,30 mètre et de 0,30 mètre d'épaisseur. Cette région riche de la galerie Nord correspondait exactement à la tranchée n°1. Quoique la minéralisation fut satisfaisante dans la galerie du niveau 15 où sur une distance de quatre mètres, on a obtenu une tonne de minerai à 35 % d'antimoine par mètre courant elle était cependant moins belle qu'à la surface où existait une lentille de minerai massif d'un mètre d'épaisseur.

Deux qualités distinctes de minerai ont été rencontrées :

- Une stibine lamellaire brillante qui, à l'état massif, et de grande pureté donnait environ 55 % d'antimoine métal.
- Une stibine grenue mate qui, à l'état massif, ne donnait qu'une teneur de 25 %.

Un triage sommaire permettait de classer le minerai en deux catégories, la première d'une teneur comprise entre 35 et 40 %, la seconde catégorie entre 15 et 20 %.

Le tonnage de minerai produit par les travaux de recherche se décomposait ainsi :

- 15 770 kg de minerai provenant des fouilles de surface, teneur 50,20 % soit 4 169 t Sb.
- 20 990 kg de minerai provenant des résidus de minerai des affleurements à 21,60 %, soit 1 375 t Sb.
- 11 050 kg de minerai dont 1 000 provenant du Jobert et le reste de Lapeyrouse, à 41,50 %, soit 2 522 t Sb.

- 5 840 kg de résidus des minerais précédents à 20,80 %, soit 363 t Sb.

Au total 53,560 t de minerai à 34,5 % contenant 8 421 tonnes d'antimoine métal ont été extraits pendant la période de recherche précédant l'institution de la concession.

2 - 1901 – 1904 : travaux des premiers concessionnaires Fuzelier et Lapeyre,

Le 12 juin 1899, Victor Lapeyre et Frédéric Fuzelier présentèrent une pétition afin d'obtenir une concession pour mines de sulfure d'antimoine, elle fut accordée aux pétitionnaires par décret du 15 juin 1901 couvrant partiellement les communes de Mérinchal et de Chard (Creuse).

Dans cette période, l'extraction porta sur les lentilles riches des filons de Lapeyrouse, aux niveaux 15 et 30. Un puits de recherche fut également foncé sur le filon de Beaudeix. La production du 10 juin au 31 décembre 1901 fut de 643,5 tonnes de minerai à 34,3 % donnant environ 147 tonnes d'antimoine métal.

L'effectif de la mine était de 35 personnes (29 adultes et 6 garçons d'âge compris entre 13 et 18 ans) dont 21 travaillaient au fond et 14 au jour.

L'année 1902 fut de toute évidence moins favorable que la précédente, la production et la teneur sur les 12 mois étaient en baisse avec 435,5 tonnes de minerais à 23 % de teneur moyenne, contenant 101 tonnes de métal. Les pertes de l'année s'élevaient à 39 028 F pour un chiffre d'affaire de 32 712 F.

Les minerais étaient alors triés sur place avant d'être expédiés par voie ferrée vers les usines du fondeur Chatillon à Brioude et Blesle (Haute-Loire).

Une mésentente entre les associés et surtout la profonde dépression des cours de l'antimoine qui perdurait et s'aggravait depuis plus de 10 ans contribuèrent à mettre en difficulté l'entreprise. L'année 1903 avec 316 tonnes et les cours les plus bas jamais enregistrés depuis 12 ans conduisirent les entrepreneurs à arrêter l'exploitation le 14 janvier 1904 par défaut de capitaux (PV du Contrôleur des Mines Dumas, 20 octobre 1906).

3 -1906 – 1910 : reprise par la Société anonyme des mines de Mérinchal

Dès le mois d'avril 1903, Frédéric Fuzelier ne voyait alors pas d'autre solution pour sortir de l'impasse financière que de faire appel à d'autres capitaux par le biais d'une société anonyme.

La crise du marché ne facilitait pas cette initiative toutefois, dès 1905 le conflit russo-japonais provoqua une hausse brutale des cours de l'antimoine. De 30 £ la tonne en 1904, les cours s'envolèrent pour atteindre 125 £ en 1906. La situation était donc très favorable à la création de sociétés anonymes pour la mise en exploitation de ces petits gisements marginaux comme celui de Mérinchal qui, en période de cours élevés, constituaient d'excellents sujets de spéculation boursière. C'est donc dans ce contexte très favorable que fut créée la Société anonyme des mines de Mérinchal, au capital de 500 000 F.



La reprise des travaux fut effective au 1^{er} octobre 1906, elle portait sur les trois filons de Lapeyrouse, exploités à partir du niveau 15. Le contrôleur des mines Dumas décrivait les filons comme peu riches, de 0,30 à 0,50 mètre d'épaisseur et d'une teneur moyenne de 20 à 25 %. Début 1907, la mine occupait 43 ouvriers dont 30 à l'intérieur et 13 à l'extérieur.

Des travaux de recherche étaient également entrepris au lieu-dit Chassin où un puits d'une dizaine de mètres de profondeur et un travers-banc de 20 mètres recoupèrent deux filonnets de trois à quatre centimètres d'épaisseur. Chez Boudeau un autre puits de 10 mètres fut creusé pour reconnaître un filon de minerai très riche aux affleurements.

Cette même année une usine de traitement permettant de traiter 10 tonnes de minerai par jour fut construite à proximité de la gare de Mérinchal. Celle-ci allait permettre le traitement des minerais à faible teneur autrefois abandonnés sur le carreau de la mine et devenu économiquement intéressants, conséquence de la hausse des cours. Dans un premier temps, les haldes de l'ancienne exploitation furent reprises et triées, donnant plusieurs centaines de tonnes de minerai d'une teneur moyenne de 15 %.



Puits de Lapeyrouse n°1 foncés en 1901.
Carte postale ancienne – Col. P.C. Guiollard

En 1907 cette usine a traité 954 tonnes de minerai à 14 % et produit 112,96 t d'oxyde et 35,22 t de régule à partir des minerais extraits de la concession mais aussi de minerais achetés.

Description du fonctionnement de l'usine (archives du service des Mines)



L'usine de traitement des minerais.
Carte postale datée de 1916, col. P.C. Guiollard

Pour extraire l'antimoine métal, on grille le minerai dans un four de manière à lui faire perdre une partie de son soufre (deux brouettes de minerais pour quatre brouettes de coke).

On obtient des vapeurs (oxyde et un peu de sulfure) qui sont condensées par un canal en maçonnerie dans un jeu de tuyaux verticaux où elles se refroidissent en laissant déposer l'oxyde d'antimoine. Pour activer le refroidissement on disperse dans la conduite un bassin d'eau.

En sortant des tuyaux, les gaz se rendent par une gaine en bois à deux ventilateurs dans chacun desquels on injecte une certaine quantité d'eau pour refroidir le plus complètement possible les gaz. On obtient une bouillie d'oxyde qu'on envoie dans de grandes caisses en bois.

On fait sécher cette boue d'oxyde. L'oxyde gris est utilisé avec l'oxyde blanc invendu pour fabriquer l'antimoine (régule).

Ces oxydes sont déposés dans le four à régule avec du carbonate de soude (10 %) et du charbon de bois (10 %). La fusion du mélange est obtenue en chauffant au moyen des gaz provenant du four à grillage.



Le 28 août 1909, le responsable de la mine de Mérinchal déclarait la découverte de l'or associé au minerai d'antimoine. Les analyses du laboratoire de l'Ecole des Mines de Paris et du laboratoire Campredon à Saint-Nazaire confirmèrent la présence du métal jaune dans le quartz, avec des teneurs variant de 1 à 12 g/tonne dans le minerai de Lapeyrouse, 2 à 3 g/tonne au Chassaing et 2 à 9 g/tonne au Beaudeix. Cette découverte n'eut aucune suite économique.

En 1909, la société connut à nouveau des difficultés financières, il faut dire que l'embellie des cours de l'antimoine amorcée en 1905 fut de courte durée puisque dès 1908, les cours se retrouvèrent au niveau des cours de 1900 à 40 £ la tonne de métal.

Le 12 août 1909, les administrateurs de la société, messieurs Antoine et Mallet adressèrent la lettre suivante à l'ingénieur directeur de la mine Mr Baraige :

« Le Conseil a examiné aujourd'hui l'état de vos prévisions de dépenses pour août et septembre. Il lui est impossible d'y faire face. En conséquence nous vous prions de prendre immédiatement vos dispositions pour réduire le personnel au strict minimum, c'est-à-dire : 1° conserver exclusivement les hommes nécessaires à l'épuisement, à l'entretien de la mine et à la marche de l'usine. 2° Donner leur huitaine aux autres ouvriers dès réception de cette lettre. Il est bien entendu que nous conservons les employés et que vous faites le nécessaire pour traiter le minerai extrait. Ces mesures ont pour but de nous permettre de vivre jusqu'à la reconstitution de la société et de maintenir la mine dans le meilleur état possible pour qu'elle puisse être utilement visitée. Il serait bon notamment que l'on puisse montrer le minerai là où il existe... ».

Les travaux furent arrêtés le 14 août 1909 tandis que le chef mineur, le géomètre et le mécanicien n'ayant pas reçu leurs salaires, quittaient la société. Un conflit éclata alors entre les administrateurs et le directeur, Mr Baraige, ce dernier fut licencié et accusé de sabotage pour avoir déclaré à l'administration des mines l'arrêt des travaux de la mine. Le tribunal de Limoges reconnu le bien-fondé des déclarations faites à l'administration, il donna raison au directeur et condamna le président du Conseil d'administration, monsieur Antoine à 100 F d'amende et aux dépens.

Malgré le maintien d'une petite équipe de surveillance et d'entretien, un procès-verbal signé de l'Ingénieur du Service des Mines, daté du 10 janvier 1910 constatait l'arrêt des travaux à la mine de Mérinchal. Les derniers employés furent congédiés le 8 octobre 1910 et la société mise en liquidation.

1912 – 1914 : reprise des travaux par la Compagnie minière et métallurgique d'Auzon

À côté de la Société propriétaire apparut en 1910 la Compagnie Minière et Métallurgique d'Auzon, qui exploitait l'usine d'acide arsénieux d'Auzon (Puy-deDôme). Celle-ci était représentée par son ingénieur-directeur Octave Sutter, domicilié 34 rue Tronchet à Paris.

Un contrat d'amodiation de la concession de Mérinchal (location), fut signé le 15 mars 1910 entre la SA des Mines de Mérinchal et la Cie des Minière et Métallurgique d'Auzon. Cet acte fut signé sans toutefois solliciter au préalable l'autorisation imposée par l'administration des finances. Cet acte ne fut donc jamais enregistré par l'administration qui ne relèvera l'anomalie qu'en 1930 (lettre de l'ingénieur en Chef du Service des Mines).

En juin 1912 la Compagnie d'Auzon rétrocéda son bail à son directeur Octave Sutter. Les travaux reprirent sur le site du Jobert, un maître mineur, quatre mineurs et sept manœuvres y étaient employés. Six tonnes de minerais riches à 30 % furent extraites au cours de l'année 1912. En fin d'année les travaux reprenaient également Chez Boudeau.

L'année 1913 et le premier semestre 1914 virent s'intensifier les travaux sur la concession de Mérinchal :

Sur le chantier de Lapeyrouse, un nouveau puits de 24 mètres de profondeur fut foncé à 90 mètres au Nord du puits principal alors hors service. L'extraction se faisait dans un premier temps avec un treuil à bras. Une galerie tracée à partir de ce nouveau puits sur le filon n°2 permit de reconnaître une partie minéralisée sur environ 20 mètres de long, la teneur du minerai atteignait 45 à 50 % pour une épaisseur variant de 10 à 40 centimètres.

Un chantier de défilage permit d'extraire 125 tonnes de minerais dont 107 tonnes furent vendues (l'usine ne fut pas remise en route).

Un autre travers-banc tracé au fond du puits reconnut le filon n°3. Face au coût élevé engendré par l'extraction à treuil à bras, Octave Sutter fit entreprendre la réfection du puits principal de 50 mètres. Après réfection et épuisement de l'eau, un travers-banc fut amorcé au fond du puits : en direction Sud jusqu'à la rencontre du vrai toit du filon. Une galerie Sud suivant le toit du filon et une remonte partant de cette galerie pour aboutir à l'étage 30 permirent d'assurer l'aéragé au fond du puits. Une autre galerie amorcée en direction Nord sur le filon n°2 fut tracée sur 65 mètres. Cette galerie était destinée par la suite à relier le puits de 50 mètres au petit puits de 24 mètres. Au cours de ces travaux, différentes parties minéralisées ont été traversées.

L'effectif employé sur le site de Lapeyrouse était de 8 ouvriers au fond et 6 au jour.

Sur le chantier du Jobert, les travaux entrepris en 1912 ont été arrêtés en fin d'année. Au moment de l'arrêt, les travaux se présentaient ainsi : le filon étant recoupé par un travers-banc à la profondeur de 20 mètres, différentes galeries en direction furent amorcées sur les trois branches du filon. La longueur totale de ces diverses galeries était d'environ 140 mètres. Une remonte allant de l'étage 20 jusqu'au jour assurait l'aéragé des chantiers. Le minerai a été rencontré en poches disséminées dans diverses parties des avancements et une partie massive a été rencontrée à sept mètres de la surface. Il a été extrait de ce chantier cinq tonnes de minerai très riche, le surplus est resté sur place. Il fut envisagé de foncer un puits ou une descenderie allant jusqu'à 50 mètres de profondeur pour atteindre les parties massives minéralisées.

Sur le chantier « Chez Boudeau » repris fin d'année 1912, le travail consista à la remise en état du puits jusqu'à la profondeur de 20 mètres et la continuation du fonçage jusqu'à 27 mètres de profondeur.

Entre l'étage 20 et l'étage 10, une remonte permit de reconnaître la présence de minerai et donna lieu à l'extraction de quelques tonnes qui furent utilisées pour réaliser des essais de traitement (l'usine semble vouloir être remise en marche).

A l'étage 27 mètres, un travers-banc recoupa une partie minéralisée très riche au toit du filon. A cet endroit, la galerie en direction fut poursuivie sur une trentaine de mètres environ. Le minerai rencontré à cet étage se présentait sous forme de lentilles massives dont la teneur pouvait atteindre 68 % d'antimoine métal.

Ce chantier n'a cependant donné lieu à aucune exploitation, le puits du Boudeau étant situé à 50 mètres en dehors de la limite de la concession. Quatre ouvriers furent employés au fond de ce chantier et quatre autres au jour.

1914 – 1919 : travaux pour les besoins de la Défense nationale

Lorsque survint la guerre, l'activité minière de l'antimoine en France était sur une phase de déclin, les cours étaient alors au plus bas.

Alors que la mine venait depuis quelques semaines à peine de mettre en production les zones minéralisées reconnues par deux années de travaux d'aménagement et de recherche, la guerre éclata et tout travail cessa le 1^{er} août 1914, tous les employés de la mine étaient mobilisés, y compris le directeur Octave Sutter affecté au Ministère de la Guerre.

Au cours du premier semestre 1914, 10 ouvriers au fond et quatre au jour produisirent 70 tonnes de minerai à 23%.

Dès les premiers mois de 1915 face à l'enlisement du conflit, l'Etat français entreprit de réorganiser la production industrielle par une série de lois et de décrets réglementant le commerce et la production des établissements industriels et des mines. Dans le cadre de la réquisition, les ingénieurs du Service des Mines furent chargés d'inventorier les ressources disponibles en minerai d'antimoine comme en témoigne ce télégramme de l'Ingénieur en Chef du Service des Mines, Durand de Grossouvre, envoyé à Dumas sous ingénieur à Lavaveix-les-Mines en date du 1^{er} avril 1915 : « *Visée suivant instructions ministérielles. Veuillez faire immédiatement inventaire tonnage minerais antimonieux existant sur le carreau mine Mérinchal et informer exploitant en vertu loi 1911 sur réquisitions aucune expédition minerai ne pourra être faite sans mon autorisation* ». Ce télégramme démontre l'importance stratégique de l'antimoine quatre mois avant la déclaration de guerre.

Dès lors et malgré la mobilisation du personnel, chaque propriétaire de mine fut invité à remettre en route les exploitations inactives. Cette situation contradictoire fut clairement expliquée par Octave Sutter dans sa réponse à la menace de réquisition de la mine de Mérinchal faite à l'administration des mines le 9 avril 1915 :

« ... La situation est assez complexe. J'ai été avisé – indirectement – que l'administration militaire allait avoir besoin de fortes quantités d'antimoine, et que la mine de Mérinchal serait appelée à fournir le plus de minerai possible. Or comme vous le savez, j'ai dû arrêter mes travaux, par suite de la mobilisation de mon personnel. J'ai donc immédiatement déposé une demande de sursis pour mes deux chefs de service ; cette demande est en instance depuis huit jours, et n'a pas eu de suite jusqu'à présent. Si elle est accordée, la reprise du travail à Mérinchal sera possible immédiatement. Si au contraire, les sursis étaient refusés, je me trouverais dans l'impossibilité d'exploiter la mine. Or il m'a été dit – et je vous transmets la chose sous réserve d'information officielle – que si je ne remettais pas la mine en exploitation, l'administration se chargerait peut-être de réquisitionner la mine et de l'exploiter elle-même, en mes lieu et place ... ». Quelques lignes plus loin le directeur met en garde l'administration du risque encouru par une telle réquisition : « ... l'exploitation d'une mine entreprise en l'absence de chefs de service, qui seuls peuvent la connaître serait une grave erreur... ».

Tandis que les cours de l'antimoine s'envolaient sur les marchés internationaux, l'Etat fixait arbitrairement les prix de vente des minerais d'antimoine et des produits antimonieux à des niveaux bien inférieurs aux cours du moment. Cette politique dirigiste de l'Etat français favorisa la réouverture d'un grand nombre d'exploitations marginales non rentables en temps ordinaire. Les exploitations en activité à la veille de la guerre connurent une relance tandis que les travaux de prospection étaient réactivés sur l'ensemble du territoire français. Si dans les premiers mois de 1914, on ne comptait que quatre départements producteurs d'antimoine, ce nombre passa à 16 entre 1915 et 1918.

La mine de Mérinchal bénéficia donc de cette dynamique imposée par l'Etat, après avoir obtenu le personnel nécessaire, l'activité de la mine reprit le 17 septembre 1915 avec six mineurs et quatre ouvriers au jour produisant 4,5 tonnes de minerai à 30 %.

Les archives sont pauvres en documents sur cette période de guerre, notamment sur les secteurs exploités qui semblent avoir été concentrés sur la mine de Lapeyrouse.

En 1916, les travaux se poursuivirent, 10 hommes et trois enfants travaillaient au fond, deux hommes et quatre enfants et femmes travaillaient au jour assurant une production de 108,6 tonnes à 20 %.

En 1917, ce sont 7 hommes, trois enfants au fond et deux hommes, quatre enfants et femmes au jour produisaient 118,35 tonnes à 30 %.

L'année 1918 fut marquée à Mérinchal comme dans d'autres mines, par des revendications salariales, par des difficultés d'approvisionnement et par la hausse des coûts des combustibles et des explosifs. Toute extraction cessa à partir de mars 1918, le personnel fut employé au fonçage d'une cheminée d'aérage entre le niveau 50 et le jour du puits de Lapeyrouse. L'arrêt des commandes de l'armée et la chute des cours de l'antimoine ne favorisa pas la poursuite de l'activité des petites mines comme celle de Mérinchal qui cessa le 25 mars 1919.

1926 – 1932 : dernières recherches et arrêt définitif

Si les années d'après-guerre furent marquées par une chute brutale des cours de l'antimoine, à partir de 1924 l'économie française connut six années de prospérité et de croissance baptisées par les économistes «les « six fabuleuses » par analogie aux « trente glorieuses », période faste pendant laquelle les cours retrouvèrent de hauts niveaux de 21£ en 1922, les cours grimperent jusqu'à 70 £ en 1926 toutefois cette embellie fut brutalement interrompue par la crise de 1929, les cours de l'antimoine retombant à 25£.



Le nouveau puits de Lapeyrouse en cours de fonçage.
Carte postale ancienne – Col. P.C. Guiollard

En 1924, la situation était donc favorable à la reprise de l'activité minière, la société anonyme des mines de Mérinchal était toujours en liquidation mais Octave Sutter demeurait l'exploitant de la mine par bail passé avec l'amodiateur de la concession, la Compagnie d'Auzon.

L'ingénieur directeur de la mine se lança à la recherche de partenaires pour relancer l'exploitation de Mérinchal, il contacta alors la Société des mines de la Lucette pour lui proposer une entente. Dans son courrier, l'ingénieur n'était pas avare d'éloges pour son gisement « *Je crois qu'un arrangement pourrait intervenir entre nous pour la remise en exploitation du gisement*

d'antimoine que je considère comme le plus intéressant de tous ceux connus actuellement en France, c'est-à-dire de la mine de Mérinchal ». L'ingénieur De Challonges déclina l'offre de collaboration proposée par Octave Sutter. La société des mines de la Lucette resta toutefois attentive à l'évolution des affaires de Mérinchal, d'autant qu'elle exploitait dans le même temps le gisement des Biards dans le département voisin de la Haute-Vienne. Chaque année, un rapport succinct était présenté au conseil d'administration des Mines de la Lucette, à en juger par le rapport de juillet 1926, les ingénieurs de la Lucette ne croyaient pas à l'avenir de Mérinchal : « *des travaux sont effectués en ce moment à Mérinchal par monsieur Sutter qui laisse entendre qu'il va remettre cette mine en exploitation. Il semble néanmoins qu'il ne s'agit, comme cela a d'ailleurs eu lieu, aux différentes périodes de hausse, que d'un pommadage destiné à amorcer un commanditaire possible* ».

Entre 1926 et 1930, des travaux de recherche reprirent avec le fonçage d'un puits de reconnaissance qui sera poussé jusqu'à 150 m de profondeur et trois galeries aux niveaux 70, 100 et 150 mais sans résultat. Un petit tonnage de minerai sera extrait dans cette période (104 t en 1927, 350 t en 1930). La crise des cours aura à nouveau raison de cette tentative de reprise d'autant que l'administration mettait en demeure Octave Sutter de régulariser sa situation concernant l'acte d'amodiation de la concession à la Compagnie d'Auzon qui s'avérait illégal. L'affaire traîna en longueur, l'administration menaçait de déchéance la concession quand Octave Sutter fut gravement blessé dans un accident d'automobile. Sa famille demanda de surseoir à toute mesure définitive. La deuxième guerre mondiale survint et l'affaire en resta là.



Le puits de Lapeyrouse en pleine activité, 1930 environ.
Carte postale ancienne, Col P.C. Guiollard

La déchéance de la concession fut prononcée en 1960 pour non-paiement des redevances (arrêté du 3 mai 1960).

1964 - 1967 : prospection géochimique et échantillonnage des haldes menés par le BRGM

Dans les années 1960, les indices de Mérinchal et les vestiges des anciens travaux furent visités par les prospecteurs du BRGM et des études métallographiques réalisées sur les échantillons retrouvés dans les haldes. Le chef de mission J.P. Carroué rédigea un rapport en 1961, dans son rapport, l'auteur estimait que les indices de Lapeyrouse, Jobert, Chez Boudeau, le Farry et le Beudeix suivaient une même direction NE 30° à 50° environ, qui est une direction régionale et qu'il existait probablement une seule structure le long de laquelle se répartissaient les colonnes minéralisées.

Dans le but de vérifier cette hypothèse et de découvrir de nouvelles colonnes minéralisées, une campagne de géochimie stratégique et tactique fut exécutée en 1964. Les résultats interprétés en 1966 ne confirment pas l'existence de cette structure et de nouvelles colonnes minéralisées mais mettent en évidence de nouvelles directions NS insoupçonnées jusque là.

Une mine marquée par les accidents

Si les accidents dans les mines n'étaient pas rares au début du siècle, les accidents mortels restaient toutefois l'exception. Si l'on se basait sur les méthodes de calcul du taux de fréquence des accidents mortels de cette exploitation, la mine de Mérinchal constitue un exemple dramatique en ce domaine pour une si petite exploitation (10 à 30 personnes employées pour un total cumulé d'une quinzaine d'année d'activité)

En effet trois accidents mortels se produisirent en 1907, 1913 et 1928.

Production (d'après les documents des archives du Service des Mines de Limoges)

Année	tonnage minéral	teneurs Sb	Sb
1902	420	35 %	147
1903	316	30 à 35 %	101
1907	954	14 %	133
1908	685	?	171 (teneur estimée à 25%)
1912	6	30 %	2
1914	70	23 %	16
1915	4,5	30%	1,350
1916	3	55 à 60 %	2
1916	36	30 %	11
1916	70	12 à 15 %	10
1917	1	50 %	0,5
1917	40	30 %	12
1917	67	10 à 15 %	9
1927	104	?	20 (teneur estimée à 20 %)
1928	?	?	?
1929	?	?	?
1930	350	?	70 (teneur estimée à 20 %)
1931	?	?	?
1932	?	?	?
Total connu	3126,5	22,57	705,85
Total estimé			

Effectifs mine

Années	fond	jour	total mine	
1902	21	14	35	
1903	25	10	35	
1907			43	
1912	-	-	10	
1914	12	10	22	
1915	6	4	10	
1916	13	6	19	dont 3 enfants au fond et 4 enfants ou femmes au jour
1917	10	6	16	dont 3 enfants au fond et 4 enfants ou femmes au jour
1918	8	4	12	

Salaires

	Avant-guerre	1918
1 ^{er} mineur	4,00 F	7,00 F
2 ^e mineur	4,50 F	6,50 F
manœuvre	4,00 F	5,50 F
femme	1,75 F	4,00 F